



Avis d'attribution

Appel d'offres
Marché de Services

AT 2023-12

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac.**

Correspondante : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique,
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac -

Tél. : 05 53 74 66 66 – Courriel : efaujanet@bergerac.fr,

Site internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux de la Ville de Bergerac et du CCAS

Type de procédure : Procédure formalisée.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations : 55 %
- Valeur technique : 45 %

La société **ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE Solutions**, 11 Zone d'Activités « Les Brandeaux », 16400 PUYMOYEN est déclarée attributaire du marché pour un montant total de 3 026 871,96 € HT dans les conditions suivantes :

- L'offre de base (P1 + P2 + P3) pour un montant de 2 929 600,88 € HT ;
- La PSE n°1 (Protocole légionelle et nettoyage/désinfection des points de puisage) pour un montant de 44 527,08 € HT ;
- La PSE n°2 (P3 sur les gymnases) pour un montant de 41 484,00 € HT ;
- La PSE n°3 (P3 sur les salles communales) pour un montant de 11 260,00 € HT.

Durée du marché : Le présent marché est conclu pour une durée de trois (3) ans et neuf (9) mois à compter du 1er octobre 2023, ou à compter de la date de sa notification si celle-ci est plus tardive.

L'échéance de ce marché est fixée au 30 juin 2027.

Date d'attribution du marché : Le 4 août 2023

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.
- soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 23 août 2023

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81